

DEMARCHE DE FACILITATION STRATEGIQUE POUR LA GESTION DES BASSINS D'ALIMENTATION DE CAPTAGES D'EAU POTABLE

Restitution de l'audit patrimonial – Phase macrosystémique

DOCUMENT QUALIFIE PAR LES PARTICIPANTS A LA RESTITUTION

Le 8 décembre 2021 à Saint Florentin

*Conditions et moyens d'une meilleure prise en charge de la qualité de
l'eau potable dans le bassin versant de l'Armançon :
quelles stratégies pour les acteurs du territoire ?*

Déroulé

Mot d'introduction

Présentation de la méthode d'audit patrimonial

Partage de la synthèse de l'audit

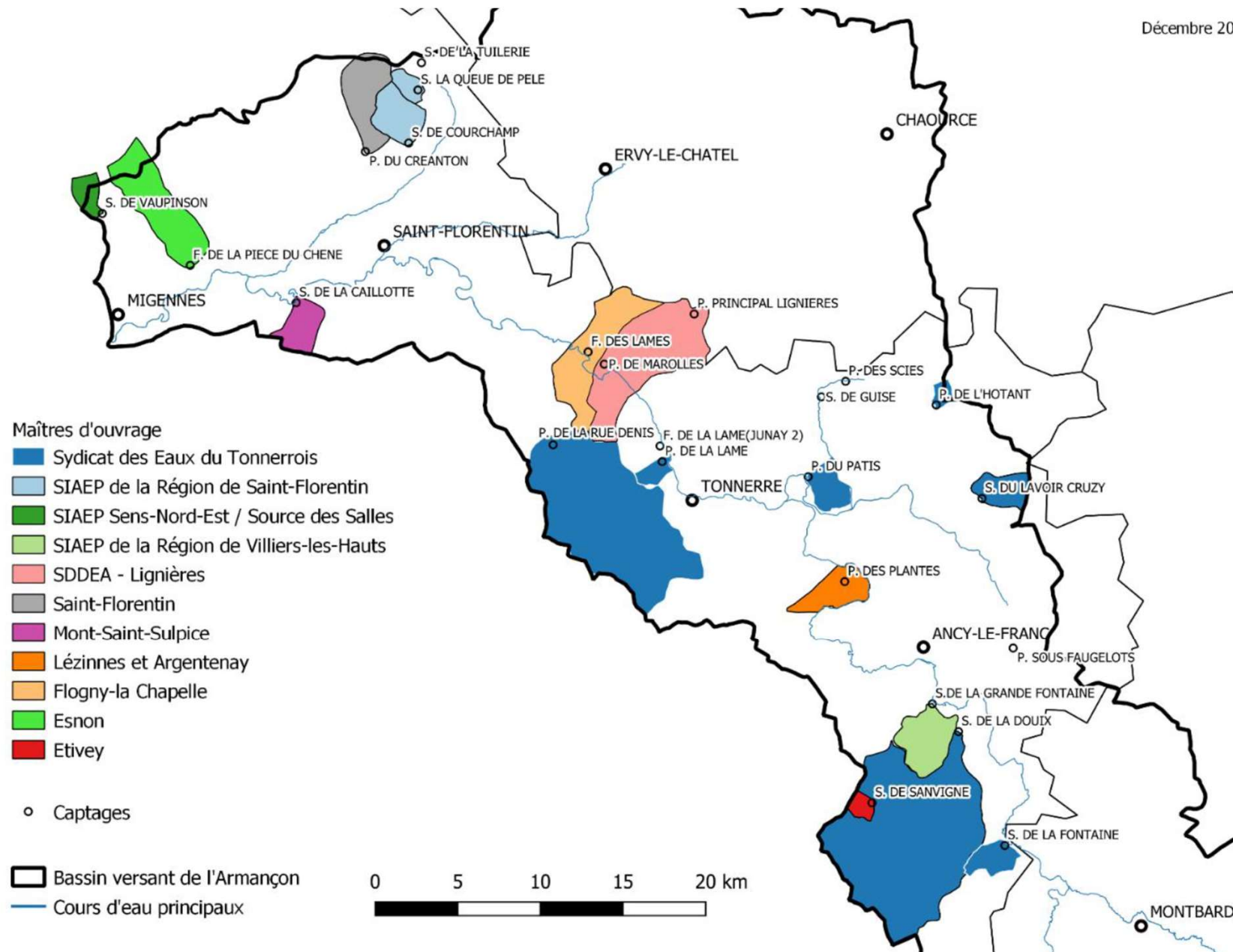
Discussions/échanges

INTRODUCTION

- 13 maître d'ouvrages réunis pour commanditer une « *Démarche de facilitation stratégique pour la gestion des bassins d'alimentation de captages d'eau potable* »
- « *Ces démarches BAC sont confrontées à des difficultés de mobilisation des acteurs du territoire, ainsi qu'à des programmes d'actions limités à la parcelle agricole. La prestation a pour objectif d'expérimenter, à travers la « facilitation stratégique », une approche complémentaire à l'étude BAC classique, afin de répondre à ces limites. »*

Territoire d'intervention

Décembre 2021



La démarche d'ensemble de facilitation stratégique proposée

Planning prévisionnel

TRANCHE FERME



PHASE 1		PHASE 2				2022	PHASE 3		
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	
Lancement de la démarche	Audit macro				Audit micro				
Réunion préparatoire	Points intermédiaires avec les animateurs agricoles			Restitution de l'audit macro	Points intermédiaires avec les animateurs agricoles			Restitution aux audités	
Réunion de lancement				Réunion intermédiaire avec les MO				Bilan intermédiaire	

Planning prévisionnel

TRANCHE OPTIONNELLE



PHASE 4

PHASE 5

PHASE 6

Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lancement des groupes de travail	Elections présidentielles	Groupes de travail par famille d'acteurs		Groupes de travail par thématique		Charte patrimoniale et formation		
Réunion préparatoire	Points intermédiaires avec les animateurs agricoles			Points intermédiaires avec les animateurs agricoles				Formation
Réunion de lancement	Restitution par famille			Restitution par thème				Restitution finale et signature de la charte

Méthodologie de l'audit patrimonial

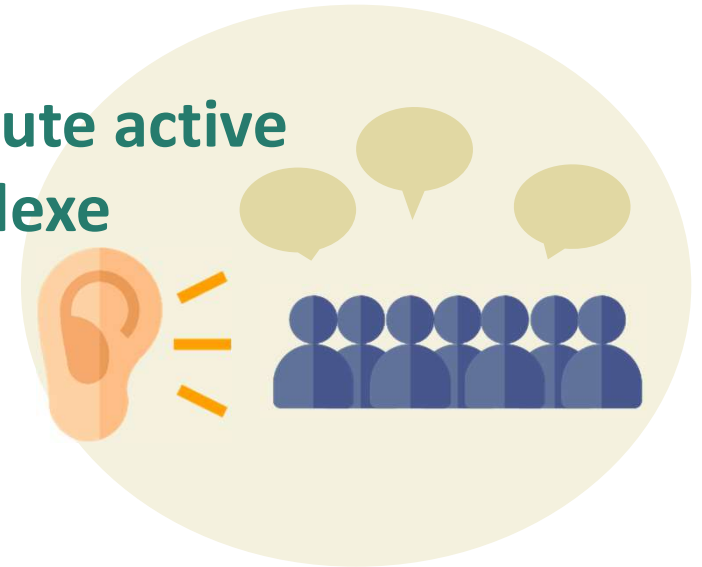
L'audit patrimonial n'est pas :



- une enquête sociologique,
- une étude statistique ou scientifique,
- un débat public,
- ou tout autre dispositif de concertation

qui viserait uniquement à éclairer le commanditaire quant à une décision à prendre

L'audit patrimonial est une démarche **d'écoute active** des acteurs dans une situation **complexe**



Les acteurs sont sollicités en tant qu'experts d'un problème, ici :

***Conditions et moyens d'une meilleure prise en charge de la qualité de l'eau potable dans le bassin versant de l'Armançon :
quelles stratégies pour les acteurs du territoire ?***

Chacun est audité selon la même grille d'analyse IDPA, en quatre point :

I

Identification de la problématique

D

Diagnostic des actions engagées pour répondre à la problématique,

P

Prospective

A

Propositions **d'Actions**

Les auditeurs objectivent et reformulent avec les personnes auditées leur expertise de la situation et ils la consignent



La déontologie

Chacun est **informé** du **nom du commanditaire**
(consortium des collectivités)
et du **titre de la démarche** :

Conditions et moyens d'une meilleure prise en charge de la qualité de l'eau dans le bassin versant de l'Armançon : quelles stratégies pour les acteurs des Bassins d'Alimentation de Captage

Les propos tenus durant les entretiens sont **confidentiels**, ils n'engagent ni l'audité, ni le commanditaire, ni l'équipe d'audit dans une obligation d'agir

La **rédaction** des documents est sous la responsabilité de **l'équipe de facilitation**



Chaque participation est **libre et volontaire**

La **diffusion** des données est sous **la responsabilité du commanditaire**



Le choix des personnes auditées

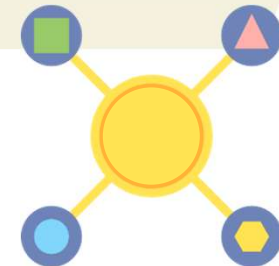
2

critères

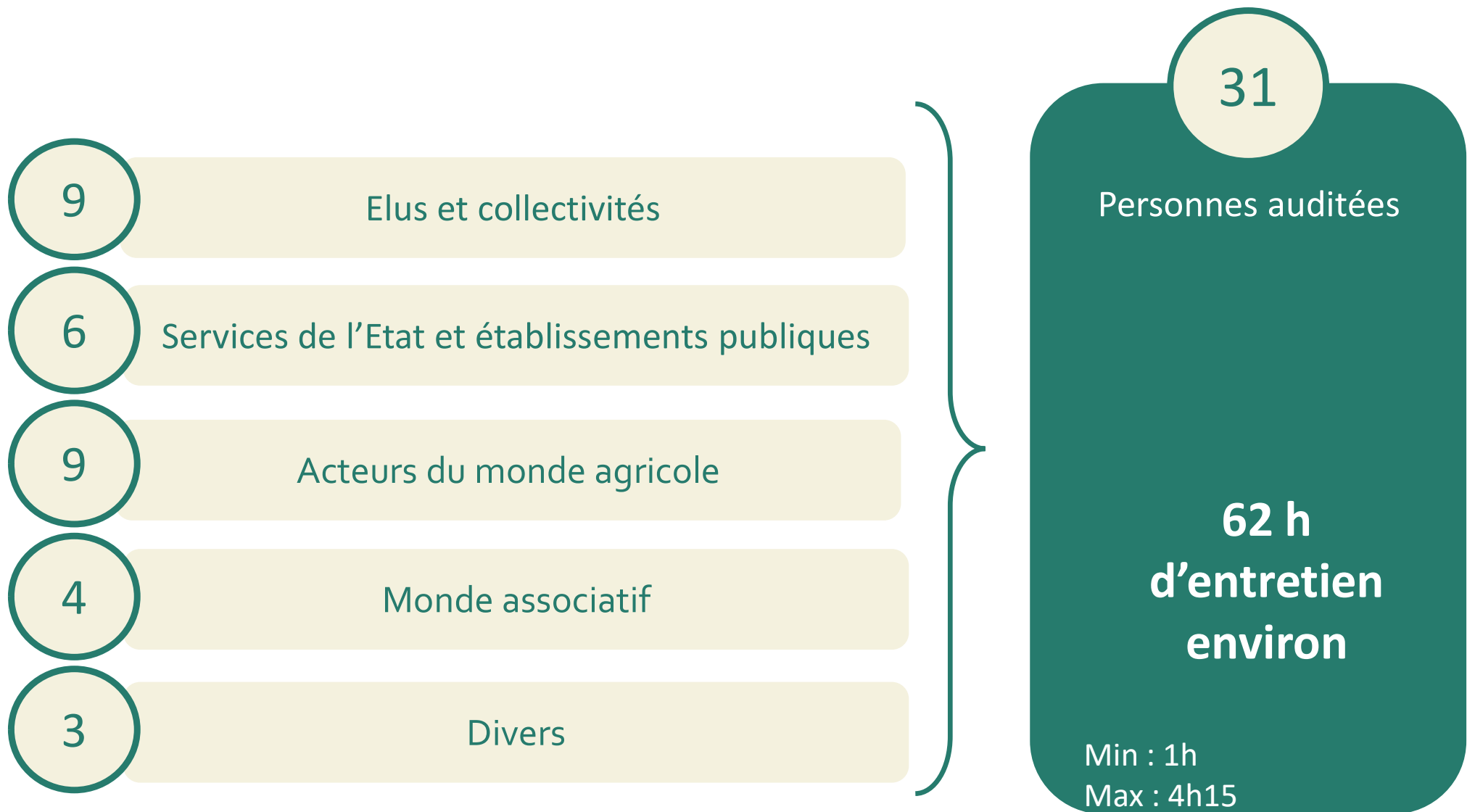
La **représentativité** du point de vue des légitimités de la diversité des acteurs et des niveaux de réalité en présence



La prise en compte la plus complète possible de la **diversité des points de vue** sur une problématique donnée



Profil des personnes auditées



RESTITUTION SOUS LA FORME « IDPA »

*LES DIAPOS SUR FOND BLANC REPRENENT LES PROPOSE TENUS PAR
LES PERSONNES AUDITEES*

*LES DIAPOS SUR FOND BEIGE SONT UNE PRISE DE RECUL PROPOSEE
PAR L'EQUIPE D'AUDIT*

Première partie : Un territoire rural discret où les questions de qualité et de quantité d'eau deviennent stratégiques

Identification de la situation, des acteurs, des problèmes

I

D

P

A

Une dimension stratégique « eau » masquée par la dimension réglementaire

Les qualités en jeu

I

D

P

A

LE TERRITOIRE



Un territoire rural discret, sans grandes spécificités du point de vue des acteurs « macros » interrogés

- Une partie des personnes auditées connaissent bien le territoire mais ne lui voit pas beaucoup de spécificités par rapport au reste de l'Yonne.
- Une autre partie des audités ne connaissent pas le territoire
- C'est un territoire rural, agricole, une vallée et des plateaux karstiques, sans métropole, qui dépend de Dijon et regarde plutôt vers Paris...
« Les métropoles gèrent la population, nous gérons l'espace »
- Il fait face, comme d'autres, aux enjeux de la ruralité, en particulier avec l'arrivée de populations urbaines...
- Il est structuré par l'agriculture et son tissu économique.

I

D

P

A

L'agriculture et l'eau sont liés dans le territoire

- Une agriculture au cœur du territoire et en plein changement
 - La cohabitation agriculteurs-reste de la société y est plutôt présentée comme bonne, mais si certains voient des signes qu'elle se dégrade.
 - L'agriculture est décrite en plein changement : intensification, changement de génération, fragilité économique, lente disparition de l'élevage, développement de nouvelles pratiques (AB et ACS), éloignement du territoire (marché et consommation)
- L'eau potable est pompée à faible profondeur, sa qualité est liée aux pratiques agricoles
 - Il y a une pollution diffuse aux nitrates et pesticides : beaucoup de captages, comme ailleurs, ont été fermés ou mélangés à d'autres
 - La qualité de l'eau potable est aussi liée à la qualité de l'eau rejetée dans le milieu (assainissement) et, par endroit, à la présence d'autres activités qu'agricoles (industries)
 - Le changement climatique est une dimension en jeu souvent citée comme importante : qualité du karst, quantité d'eau disponible...

I

D

P

A

Une prédominance de la définition réglementaire de la qualité de l'eau

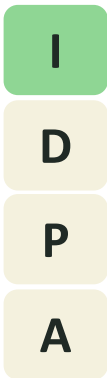
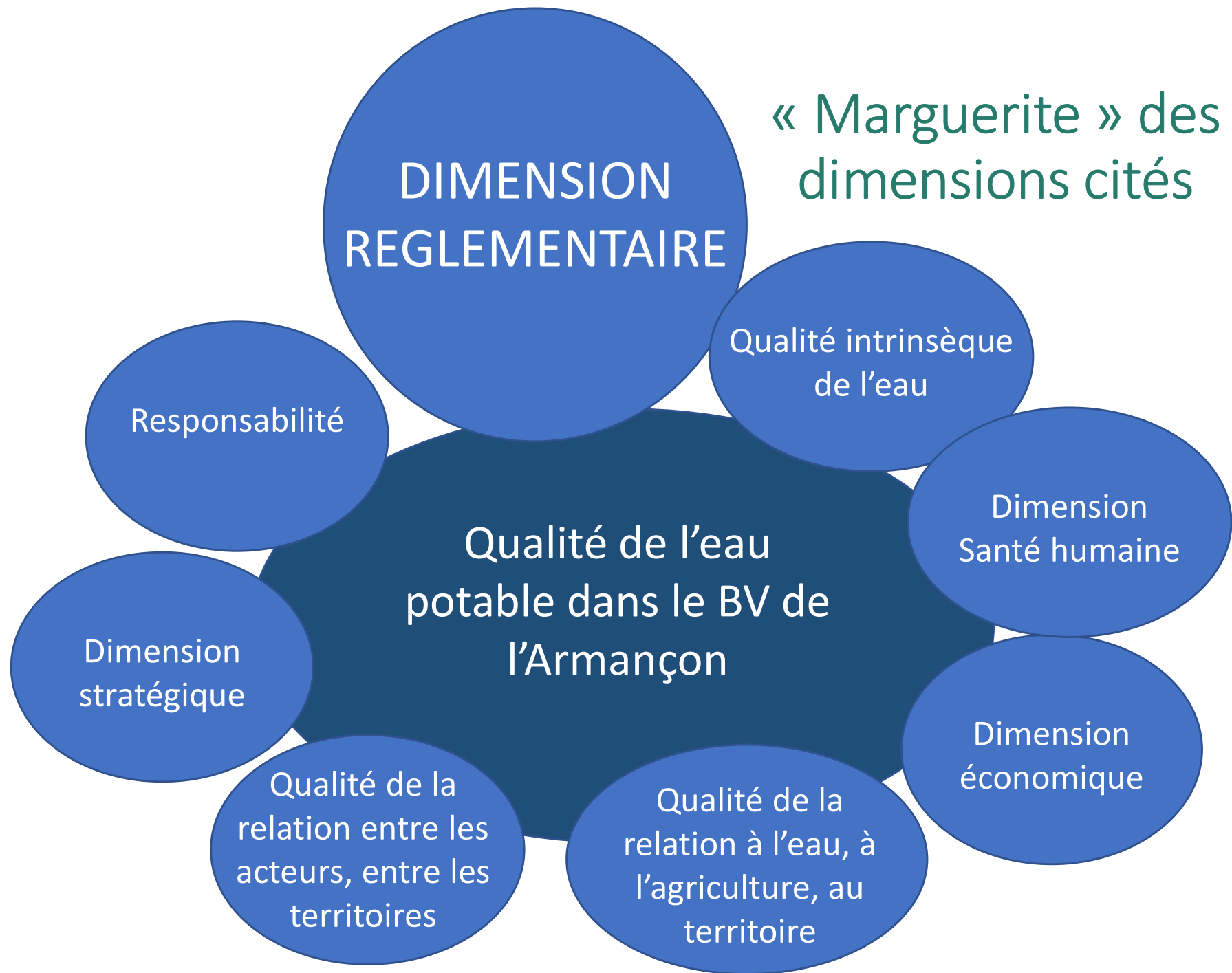
Les dimensions en jeu

I

D

P

A



La qualité intrinsèque de l'eau potable, ses différentes composantes

- Des éléments la composent et sont l'objet d'analyse : minéraux, nitrates, pesticides, bactériologie...
- Chaque élément a son « équation » (pratiques agricoles, conditions agronomiques, calculs économiques, réglementation, etc.), et cette équation peut faire débat : l'équation de l'azote (part du naturel et de l'artificiel), l'équation de chaque pesticide...
- Certains de ces éléments peuvent se combiner et se dégrader : **effets cocktail, métabolites,**
- Les personnes interrogées les lient à **d'autres dimensions** :
 - Qualité du sol
 - Qualité de la nappe souterraine
 - Quantité d'eau
 - Qualité des masses d'eau en général, qualité des milieux
 - Qualité de l'occupation du territoire, des pratiques agricoles
 - Qualité de l'eau rejetée dans le milieu (assainissement)
 - Qualité des traitements après captage

I

D

P

A

La dimension réglementaire (norme) oriente beaucoup la question de l'eau potable

- La norme définit la qualité sur ses différents éléments physico chimiques.
- Pour beaucoup, la norme réglementaire est la référence première, on se positionne par rapport à elle : être au dessus ou en dessous.
- Cette dimension réglementaire est en constante évolution.
- Certains interrogent cette dimension réglementaire de différentes façons
 - Certains soulignent qu'on « trouve ce que l'on cherche »
 - Une norme très stricte pour une eau dont au final seul 1% de ce qui est délivré est consommé pour boire ou cuisiner.
 - Des éléments de complexité ne rentrent pas dans la norme : les effets cocktails des molécules, les pics ponctuels de nitrates
 - On peut avoir une eau réglementairement potable mais pas considérée comme « bonne » par le consommateur



La dimension « santé humaine »

- Certains acteurs mettent cette dimension en premier.
- Des conséquences sur la santé de la pollution préoccupent et ne sont pas toujours connues.
- Certains estiment que la qualité de l'eau potable délivrée n'est pas un sujet sanitaire majeur.

- Certains l'associent à un « **exposum** » tout au long de la vie.
- Certains l'associent à la **question du vivant en général** : les milieux, la biodiversité...
- Certains l'associent à la **question de la qualité de vie en général** dans le territoire : accès aux soins, bien être,...

I

D

P

A

La dimension économique

- **Économie agricole :**
 - Coût des alternatives à l'utilisation de la chimie : agriculture biologique, agriculture de conservation des sols
 - Performance (dont chacun dans la filière et le territoire peut avoir une évaluation différente) et décisions agricoles
 - Prix des produits agricoles
 - Marché mondial
- **« Économie de l'eau » : valeur, financement, répartition des coûts**
 - Prix de l'eau : ce qu'il couvre, ce qu'il représente dans le budget des ménages...
 - Budget des communes
 - Investissement dans les réseaux : différent en milieu rural et en milieu urbain (nombre d'abonnés)
 - Coût et financement de l'animation autour des captages
 - Valeur des aménités, en lien avec l'économie du territoire en général

I

D

P

A

La qualité de la relation à l'eau, à l'agriculture et au territoire

- **La relation des agriculteurs** à leur métier est en jeu pour beaucoup.
- Certains parlent de la **qualité des « solutions techniques agricoles »**
- Certains mettent en regard **une population qui a une moins grande connaissance de l'agriculture.**
- De façon générale, certains parlent du **mode d'utilisation des terres.**
- Certains élargissent la question au **mode de relation des habitants à l'eau** : simple élément d'une réglementation, « patrimoine commun », élément d'attractivité d'un territoire,...

La qualité de la relation entre les acteurs

- L'eau est **une réalité relationnelle**
- C'est d'abord, pour beaucoup, autour des BAC et de l'étude BAC une **rencontre élus/administration/agriculteurs** avec une question autour de la qualité de **la relation à l'expertise**, à la connaissance sur l'eau,
- C'est pour certains, **une question de confiance** : confiance ou non dans l'eau potable, confiance dans le suivi de sa qualité...
- Cette question de **la relation société/élu/agriculteurs dépasse le seul sujet de l'eau**



Une question de « responsabilité » dans la dégradation et la reconquête de la qualité de l'eau

- Une question de responsabilité politique
 - Celle des maires (qualité et quantité d'eau, assainissement)
 - Une dimension « *communication vis-à-vis de la population* »
 - Une dimension « *idéologique* » pour certains,
- Une question de responsabilité agricole face au reste de la société
 - Avec un aspect historique : ce qu'on leur demandait avant, ce qu'on leur demande aujourd'hui.
 - Une question de reconnaissance économique de la société de l'apport de l'Agriculture Biologique à la qualité de l'eau pour certains.

I

D

P

A

La dimension stratégique : au-delà de l'eau potable, quelles stratégies pour les acteurs ?

- L'eau potable est un « circuit court » stratégique pour le territoire pour certains.
- Comment assurer l'approvisionnement en eau potable du territoire sur le long terme ?
- **Quelle stratégie pour les agriculteurs ?** Sur leur exploitation, dans leurs filières, dans le territoire. Quelle place pour l'Agriculture Biologique, pour les alternatives à la chimie en général ?
- **Quelle adaptation au changement climatique ?**
- **Quel projet de territoire ?**
- **Quel équilibre entre tous ces enjeux dans le territoire ?**
Comment arriver à faire tout tenir ensemble : avoir des exploitations et avoir de l'eau de qualité.



Conclusion sur les dimensions en jeu

- La norme, la réglementation, pèse sur l'ensemble des autres dimensions en jeu
- La dimension technique est présente :
 - Sur la question sanitaire
 - Sur la qualité intrinsèque de l'eau potable
 - Sur les alternatives à l'utilisation de produits chimiques en agriculture (engrais et pesticides)
- Mais les dimensions finalement les plus partageables sont celles qui concernent la relation des acteurs entre eux et au territoire :
 - Qu'est-ce qui fait projet ?
 - Comment améliorer concomitamment toutes les qualités du territoire avec tous les acteurs concernés ?
 - Comment agir ensemble dans un contexte économique, climatique et réglementaire très contraint ?



Ces dimensions se jouent dans le territoire, le dépassent et le traversent

Les entités en jeu

I

D

P

A

Des entités naturelles devenues partiellement entités administratives et politiques de gestion de l'eau potable

- Les entités naturelles et les entités administratives et politiques de gestion de l'eau potable tendent à se confondre : Bassins d'alimentation de captage/démarches BAC ; Bassin versant/SMBVA/Agences de l'Eau
- MAIS
- Certaines entités naturelles jouent un rôle spécifique : zones humides et dénitrification...
- Dans des entités administratives et politiques se jouent beaucoup de la « qualité relationnelle » autour de l'eau, indépendamment des entités naturelles : département, communes, intercommunalités...
- Les aires d'alimentation de captage ont aussi une dimension patrimoniale (c'est « notre eau ») et une dimension stratégique : approvisionnement en eau
- Certains posent une question : **comment faire entrer sur des sujets qui ont des limites naturelles des institutions qui ont des limites administratives ?**

I

D

P

A

Certains soulignent que la question touche des entités qui dépassent le territoire

- Au niveau régional, national, européen, mondial...
- Certains voient dans ces entités une réelle **difficulté** à prendre en charge l'eau au niveau local.
- D'autres estiment que ces entités sont aussi des **opportunités** : pour une production agricole différente, pour une adaptation des pratiques locales, pour des financements nouveaux...

I

D

P

A

Les entités où se jouent la qualité de l'eau potable sont aussi quotidiennes et multiformes

- Pour les personnes auditées, la qualité de l'eau potable se construit aussi dans un ensemble d'entités au sein, à travers **et en dehors du territoire** les fermes, les industries, les maisons, les vallées et les plateaux, les réseaux d'eau potable, les filières agricoles, les aires urbaines...
- C'est tout un **éco-socio-système local** qu'il faut appréhender pour bien prendre en charge la qualité de l'eau potable.

I

D

P

A

Des offres et des demandes des acteurs concernés qui ne se cantonnent pas à la gestion de l'eau potable

Les acteurs concernés

I

D

P

A

« Tout le monde est concerné »

Mais quelles sont les attentes des habitants ?

- Certains insistent sur l'importance de prendre en compte les « usagers » car ils payent leur eau.
- Pour certains, les habitants n'ont pas forcément d'attente exprimée sur la qualité de l'eau potable.
- Pour d'autres, il y a beaucoup d'attentes de la part des habitants quand on leur donne la parole.
- Les habitants sont aussi un maillon de « chaînes de qualité » : par leurs achats, par leur participation à des associations,...
- Plusieurs personnes auditées mettent en lien ces demandes sur l'eau dans un ensemble plus large d'attentes sur le territoire : tranquillité, ruralité,...

I

D

P

A

Les acteurs concernés directement par la gestion de la qualité de l'eau

- Elus, collectivités, agriculteurs, services de l'Etat et Agence de l'eau sont cités comme les gestionnaires de la qualité « réglementaire » de l'eau.
- Les animateurs des BAC sont également cités et plus rarement les prestataires avec délégation de service public (DSP).
- Chacun de ses acteurs a des offres et des demandes de qualités différentes, y compris au sein de chacune de ces catégories.

I

D

P

A

Des offres et des demandes de qualités qui ne se cantonnent pas à la gestion de l'eau potable

- Les services de l'Etat et l'Agence de l'eau sont plus vus comme des « demandeurs de qualité » sur la gestion de l'eau potable. La conception même de leur façon d'intervenir sur les territoires à enjeu « eau » est en question.
- Les questions de responsabilité et de stratégies territoriales pour les élus dépassent largement le cadre de cette gestion de l'eau réglementaire. Ils sont vus comme des impulseurs de projets, des faiseurs de liens dans le territoire.
- Les offres et demandes de qualité des agriculteurs sont plutôt décrites comme liée à la qualité de leur métier et à leur qualité de vie en général. La question de l'eau potable n'est pas forcément perçue comme centrale.
- Les chambres d'agriculture se positionnent pour certains comme offreuse d'une relation élus-agriculteurs dans les territoires qui permette à la fois d'atteindre une qualité de l'eau et un maintien du tissu agricole.



Quantité d'autres acteurs cités comme ayant un rôle potentiel ou réel dans l'amélioration de la qualité de l'eau potable dans le territoire

- Les syndicats agricoles qui, pour certains, ont un rôle important, tant au niveau national qu'au niveau local.
- Les coopérative agricoles qui peuvent proposer des solutions économiques.
- Bio Bourgogne, qui promeut l'AB.
- Duc, à Chaillé, qui fait de la production de volaille.
- Les associations et défenseurs de l'environnement, perçus par certains comme des militants génériques, pour lesquels l'eau est un sujet parmi d'autres.
- Les scientifiques.
- Les sociologues, sur les relations inter-usagers, inter-population.
- Les industriels présents sur le territoire.
- Les médias et moyens de communication.
- Les autres acteurs professionnels, comme les garagistes, qui se montrent peu concernés.
- La SNCF, Voies Navigable de France, La société autoroutière qui gère l'A6...
- Le monde de la santé.
- Le SYDED qui peut porter des projets sur le territoire.

I

D

P

A

Au-delà des problèmes immédiats
de pollution diffuse, des
problèmes stratégiques pour le
territoire : quantité, financement,
climat, engagements communs...

Les problèmes

I

D

P

A

La « grappe » de problèmes évoqués



Des problèmes de pollution diffuse dans le bassin versant de l'Armançon comme ailleurs autour

- Les polluants dans l'eau potable, nitrates et pesticides, persistent malgré les actions engagées. Les sources de pollutions sont multiples mais principalement agricole pour tous. L'excès d'eau (lessivage des sols) tout comme le manque d'eau (sécheresse) peuvent accentuer ces problèmes.
- Pour les acteurs interrogés, en particulier les élus, ces problèmes sont **indissociables des questions d'approvisionnement** des habitants en eau potable.



Les problèmes sanitaires posés par cette situation ne sont pas évalués de la même façon par tous

- Personne ne dit que les polluants, et en particulier les phytosanitaires, sont inoffensifs pour la santé (utilisateurs et population en général).
- Beaucoup replacent ces problèmes de santé dans un ensemble dégradation des milieux naturels ou « qualité de vie » dans le territoire.
- Cela pose pour plusieurs personnes auditées un problème sur la signification sanitaire de la norme.

I

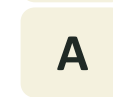
D

P

A

Des problèmes de connaissance...

- La difficulté à évaluer les enjeux réels (toxicité ou non, effet cocktail, notion de seuil),
- Certains pointent un problème de méconnaissance de ces sujets par ceux qui utilisent l'eau potable : on se réfère à la norme sans savoir ce qu'elle signifie.
- Des problèmes, souvent cités par les services de l'Etat et les organisations agricoles, liés à l'information, la communication vis-à-vis des enjeux de l'eau, en particulier auprès des habitants, et auprès des agriculteurs.
- Pour certains, le problème est de mettre tout le monde d'accord sur ce qu'est l'eau potable et ce que sont les sources de pollution.



...et d'incertitudes

- Problème de délais entre le changement dans l'utilisation des produits qui posent problème et l'effet sur la qualité de l'eau.
- Pour certains, le problème est la vitesse d'évolution du problème (nouvelles molécules, nouvelles interdictions de produits), la difficulté à le penser de façon novatrice et la multiplication des injonctions sans mode d'emploi.

I

D

P

A

Des problèmes agricoles

- Pour certains des modèles de fonctionnement historiques (globaux et au niveau des coopératives) étaient/sont en défaveur de la qualité de l'eau
- Pour certains acteurs du monde agricole, il y a un problème aujourd'hui **d'uniformisation des pratiques sur les terres plus pauvres** (en particulier sur les plateaux du tonnerrois) : tout le monde fait les mêmes cultures, tout le monde traite en même temps. Les terres agronomiquement moins favorables donnent moins de marge de manœuvre aux agriculteurs.

I

D

P

A

Des problèmes de financement des solutions agricoles

- Certains institutionnels notent que le financement des mesures agricoles n'est pas assuré d'autant plus que les résultats immédiats ne sont pas là.
- Pour certains, en particulier dans le monde agricole, le coût économique des changements de pratique est un problème.
- Ceux pour qui l'agriculture biologique est la solution considèrent qu'elle n'est pas assez aidée et que certaines aides n'incitent pas à sortir de la chimie (modernisation des pulvérisateurs).
- Pour certains, l'argent est le langage commun entre la société et les agriculteurs.



Des problèmes de gestion et de financement des réseaux d'eau potable (prix de l'eau)

- Entretien un réseau d'eau potable en milieu rural est en soi un problème physique et financier : beaucoup de km pour peu d'usagers.
- Le problème de qualité de l'eau amène à la fois à fermer des captages et à payer pour du curatif, ce qui demande des financements supplémentaires.
- Le problème se pose aussi pour le financement de l'assainissement individuel : qui va payer et comment ?
- Pour certains, il y a un problème d'échelle de gestion :
 - Pour certains ces réseaux ne sont pas gérables au niveau communal
 - D'autres sont très attachés à ce niveau de proximité
- Pour de nombreuses personnes auditées, en particulier celles qui sont au plus proche de la gestion des captages, ces questions se cristallisent autour du prix de l'eau :
 - Pour certains, il ne couvre pas les investissements à venir
 - Pour certains c'est le problème de ce que l'habitant est prêt à payer,
 - Pour d'autres c'est une question politique pour ne pas surcharger la facture des ménages du territoire.

I

D

P

A

Beaucoup de problèmes d'implication des acteurs dans les démarches d'amélioration de la qualité de l'eau potable sur le long terme

- Les problèmes d'implications évoqués concernent aussi bien les élus, que les agriculteurs, les animateurs de captages, les autres acteurs économiques agricoles, que les services de l'État.
- Un grand nombre d'acteurs expriment un problème général de démotivation des acteurs face à l'absence de résultats malgré les actions engagées.
- Certains pointent, en la matière, le fait qu'il est difficile de faire du **cousu main** d'accepter que certaines actions ne sont pas transposables, de ne pas avoir de « recette ».
- Pour d'autres, il s'agit d'un problème d'échelle : les questions agricoles sont posées à l'échelle des bassins, mais concernent la France (réglementation), l'Europe (PAC) et le monde (marché).
- Pour certains, il y a un problème de gouvernance...

I

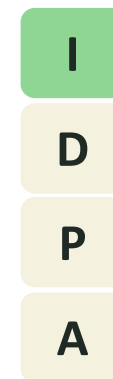
D

P

A

1. Les problèmes d'implication des élus et des collectivités dans ces démarches

- Certains estiment que la protection de la qualité de l'eau n'est pas la priorité de certaines collectivités, qui sont plus tournées sur le développement économique et l'urbanisme.
- Certains estiment que c'est un problème de formation des élus sur ces questions.
- Pour certains, des élus font des études BAC pour avoir des subventions mais ne sont pas réellement motivés par un changement de long terme des pratiques agricoles, problèmes beaucoup plus complexe à aborder.
- De fait, le sujet de l'eau potable pose pour les élus un lourd sujet relationnel, financier et technique. « *C'est un sujet qui peut faire peur* ».



2. Les problèmes d'implication des agriculteurs dans ces démarches (1)

- Certains estiment qu'une partie du monde agricole a un problème de « *résistance au changement* » en matière de « *pratiques agricoles* »
 - Pour certains, cela tient aux réalités individuelles, au « profil » de chaque agriculteur : rentabilité, surcharge administrative, âge, histoire, maintien d'une certaine qualité de vie acquise...
 - Pour certains c'est aussi un problème de réinvestissement de l'agronomie qui demande du temps
 - Pour certains, la dimension « insertion dans une filière » joue : le changement de pratique ne tient pas s'il n'est pas lié à changement plus global type Bio et à un débouché
 - Quelques personnes auditées estiment qu'il y a une forme de « black out » sur le Bio par la profession agricole, ce que d'autres récuse.

I

D

P

A

2. Les problèmes d'implication des agriculteurs dans ces démarches (2)

- Certains estiment que la **gestion par la norme** est démotivante pour les agriculteurs :
 - Pourquoi atteindre 35 mg/l du nitrate quand on est déjà à 45 ?
 - Des contradictions dans les préconisations démotivent : de l'élevage mais pas d'azote organique
- Certains pensent que **le problème est plus général sur la relation entre agriculteurs et non agriculteurs** :
 - Pour certains, c'est un problème de mise en accusation des agriculteurs, ils sont « *marqués au fer rouge* » sur la question de l'eau.
 - Pour d'autres c'est le contraire : on ne peut même plus parler de la pollution agricole, on se fait accuser « *d'agribashing* »
- Pour certains, le problème n'est pas l'agriculteur mais son **insertion dans une équation dont tout le monde fait partie** et qui incite à produire d'une façon qui ne contribue pas à la qualité de l'eau.



Des problèmes stratégiques en interaction en devenir sur le territoire

- **Le changement climatique :**
 - Aggravation des pollutions (concentration)
 - Rend des solutions comme les CIPAN inadéquates
 - Un problème de quantité d'eau, voire de pression de distribution
- **L'approvisionnement en eau potable**
 - Modification du karst et raréfaction de la ressource
 - Développement des nouveaux usages : piscines...
- **La dégradation des sols :** artificialisation, érosion, pollution...
- **La relation agriculture société :** tout le monde parle d'une montée progressive des tensions.



LES PROBLEMES DES PROBLEMES, SELON LES PERSONNES INTERROGEEES



Un ensemble complexe sur lequel les acteurs interrogés estiment d'avoir pas vraiment de prise

- Un système agricole national et mondial défavorable : le « business modèle » des Coops, la « course au rendement », la réduction des marges de manœuvre des agriculteurs, la nature du lobbying agricole
- Un mode de fonctionnement plus général de la société qui ne pousse pas dans le bon sens. Par exemple, les produits phytosanitaires reçoivent une autorisation et il faut essayer de les enlever dans l'eau après.



« *Faire prendre conscience du problème* »

- Tant que l'eau arrive au robinet, on n'est pas incité à changer...
- Certains pointent un émiettement des collectivités gestionnaires et des élus qui ne seraient pas convaincus de la dangerosité des produits.
- Les procédures réglementaires poussent à l'action sans avoir le temps de se dire ensemble de quoi l'on parle et ce que l'on veut.
- Pour certains, le problème majeur est ainsi « *de faire prendre conscience d'un problème de qualité de l'eau* ».

I

D

P

A

Cette complexité entre en tension avec l'urgence d'avoir des résultats après avoir tant essayé

- « *Il n'y a pas de solution toute faite* »
- « *On n'est jamais au bout* »
- « *On ne capitalise pas ce qu'on sait déjà* »
- Pour certains, l'entrée qualité de l'eau n'est pas la bonne entrée, le système agricole est à bout : « *quelque chose bloque et si l'on arrivait à le débloquer tous les problèmes de qualité de l'eau, de l'air et des pesticides seraient plus faciles à résoudre* ».

I

D

P

A

Pour l'équipe d'audit

- **La dimension réglementaire sur l'eau potable** est très présente dans les entretiens d'audit.
 - D'une part, cela amène une partie importante des acteurs à focaliser sur la question du maintien de la qualité de l'eau potable dans la norme.
 - D'autre part, les problèmes centraux deviennent ceux de l'implication des acteurs : être en dessous de la norme n'est pas motivant en soi.
- Dans une situation aussi complexe, impliquant de multiples acteurs, les personnes auditées sentent la nécessité de **ne pas réduire la question de l'eau potable à la seule dimension réglementaire**.
- C'est d'autant plus vrai dans ce territoire rural où les acteurs rencontrés décèlent **des problèmes en devenir qui traversent les appropriations publiques et privées** : changement climatique, qualité de vie, maintien de la diversité agricole, approvisionnement en eau...



Un système de réponse foisonnant et descendant

Diagnostic



ACTEURS ACTIFS ET LEURS ACTIONS



Les acteurs actifs dans la gouvernance

- **L'Europe produit de la norme générale** (DCE, Directive nitrate...),
- **l'ANSES et le Ministère de la santé** étudient les produits et définissent des seuils.
- Un étage de concertation et d'adaptation, avec le **SDAGE**, prolongé par le SAGE de l'Armançon et sa commission locale de l'eau, qui donnent des avis sur les projets touchant l'eau.
- Pour certains, la concertation sert surtout à produire de la règle.
- **l'Etat** a initié une Charte départementale des bassins d'alimentation de captage, signée en 2016 fixant le cadre de la stratégie de gestion des BAC dans l'Yonne.
- **L'Agence de l'eau** soutient et finance le maintien ou la restauration de la qualité de l'eau (voir ci-après).

I

D

P

A

Les collectivités et leurs élus, gestionnaires juridiquement responsables de la qualité de l'eau potable

- Les communes ont la **responsabilité juridique** de la qualité de l'eau potable, qui doit rester dans les normes prescrites :
 - Elles **entretiennent les captages et réseaux** et peuvent investir pour **traiter l'eau non-conforme**. (avec un problème d'équité....pourquoi le contribuable doit il payer pour des pollutions privées ?).
 - avec **diverses formes juridiques** (délégation, syndicat mixte, etc...), communales ou intercommunales.
- Pour certains, les **élus sont non préparés**, agissant sous la régulation du Préfet, qui peut être amené à se substituer à eux.
- Les communes ont agi sur les pollutions qu'elles produisaient, avec l'arrêt du désherbage chimique.
- Il reste difficile de porter le sujet hors de la collectivité elle-même. « *Une concertation intercommunale sur les problèmes de qualité de l'eau a échoué* ».

I

D

P

A

Le SMBVA, une animation territoriale à plusieurs niveaux

- Le SMBVA applique les délibérations du SAGE et dépose des avis aux collectivités.
- Le SMBVA agit sur la qualité de l'eau potable avec **des actions d'animation agricole** (pour des changements de pratique)...
- Pour certains une **évaluation positive** sur les **actions de sensibilisation** et pour d'autres des **résultats encore insuffisants et une forme de désengagement** sur le rétablissement de la qualité de l'eau.
- Certains acteurs évoquent un **problème de communication entre le SMBVA et les agriculteurs**, du fait d'une approche parfois perçue comme environnementaliste.
- Pour d'autres, le **SMBVA devrait plutôt porter son effort sur l'animation globale et la gouvernance**, plutôt que sur l'animation...
- ... tandis que d'autres, **estiment positivement qu'il y est déjà** (uniformisation de la gouvernance, création du collectif des maîtres d'ouvrage).

I

D

P

A

Les agriculteurs, co-gestionnaires effectifs

- Certains remarquent que **les agriculteurs ont le plus grand impact**, par leurs activités en surface **sur la dégradation ou la préservation** de la qualité de l'eau...
- Ils en sont, de fait, **gestionnaires effectifs**, dans à l'échelle des aires d'alimentation.
- **Beaucoup en sont conscients** et ont ce paramètre en tête, voire opèrent des changements de pratiques pour préserver la qualité de l'eau.



Un débat sur la nature de l'action au cœur même du monde agricole

- **Des approches différentes co-existent** au sein du monde agricole : pour les uns, il faut « mieux » utiliser les phytos, et s'engagent vers l'agriculture raisonnée... (agriculture de conservation des sols, agriculture raisonnée, HVE...).
- Pour d'autres, c'est **la transition vers le bio qui est la réponse « naturelle »**. Certains évoquent dans le département une évolution discrète, avec des transitions vers le bio qui ont permis à des captages de redevenir « propres »
- et, pour d'autres, **un maintien de la problématique de l'azote** et un transfert du problème vers le cuivre...
- Certains évoquent le développement des filières de valorisation des produits bio (Bio Bourgogne, etc...)
- Dans tous les cas, **ces démarches doivent intégrer les réalités économiques** : prix des couverts, investissements pour l'agriculture de précision, ... et butent parfois sur des limites économiques
- Le **retour moral** sur investissement n'est enfin **pas certain et la communication sur ces approches reste un enjeu.**

I

D

P

A

Tandis que d'autres en évoquent les pesanteurs et les freins.

- Pour certains, la posture de la profession est une **non implication**, voire une résistance au changement d'un système perçu pour certains, comme un optimum économique. *« Il y avait même une association d'agriculteurs contre la protection d'un captage ».*
- Et une **dimension politique** accolée aux différentes stratégies agricoles, qui en complique la diffusion et la discussion.
- D'autres font état d'un **manque d'implication des filières**, qui ne perçoivent pas forcément l'enjeu de qualité du territoire et tendent, pour certains, à freiner les évolutions engagées.
- Pour certains, **l'industrie chimique** joue contre la mise en place de solutions alternatives aux produits phytos.
- Pour d'autres, au contraire, **les vendeurs de produits agissent par le conseil** sur les bonnes pratiques, mais sans obligation de respect de la part de ceux qui les écoutent.

I

D

P

A

Les Chambres d'agriculture et les syndicats

- Les chambres **d'agriculture** travaillent sur la question et mobilisent la profession et ce, depuis longtemps (dans l'Yonne, Fertimieux en 1989).
- Une **action d'accompagnement** des agriculteurs et d'information de la part des chambre d'agriculture. « *A travers du conseil et des réunions d'information, avec un réel apport* ».
- Une action de **soutien à la discussion entre la collectivité et les acteurs du territoire** où l'eau est captée, mais aussi avec l'Etat, avec pour certains une difficulté à mobiliser au-delà de la profession.
- Des **projets de dimension systémique** (rôle dans l'élaboration de la charte départementale de la protection de la qualité d'eau, projet 360 pour la co-construction d'actions dans le Tonnerrois).
- Les **syndicats agricoles** sont, pour certains, actifs dans la **sous-évaluation du problème**, tandis que d'autres soulignent qu'ils engagent des expérimentations avec un certain impact.

I

D

P

A

D'autres acteurs agissent sur la qualité de l'eau.

- Le **Département de l'Yonne** (surveillance des stations d'épuration, soutien au dialogue Etat/collectivité, assistance technique aux collectivités, partage de REX ...).
- La **Région** redistribue les fonds du plan de relance et gère la PAC.
- **Les acteurs privés :**
 - De l'eau (Suez, Véolia,...) qui traitent l'eau.
 - Du monde économique local, qui s'adapte : systèmes de filtration sous les parkings, bassin de rétention pour les hydrocarbures, système d'épuration des eaux grises, économie d'eau, actions de RSE, mise aux normes industrielle..).
- **Les unités de recherche**, avec de l'animation (INRA de Dijon).
- Les **particuliers co-gestionnaires effectifs :**
 - Ceux qui agissent sur la **qualité dans la nappe** : propriétaires d'assainissement individuels qui mettent aux normes ou non, avec le relatif échec d'une campagne de subvention et d'incitation.
 - Ceux qui agissent **sur leur qualité d'eau au robinet** en filtrant leur eau.



Les actions des associations

- Pour certains, les citoyens et associations sont **peu actifs sur l'eau**.
- Pour d'autres, les associations ont au long cours **une posture de vigilance et de sensibilisation**, qui pour certains est **plus dans l'opposition** que dans la construction.
- Au niveau local, certains comme **Yonne Nature Environnement**, répondent aux sollicitations du Préfet et **participent** aux diverses commissions (SAGE, CLE, etc...).
- Au niveau national, certains estiment que **France Nature Environnement** fait un **excellent travail de juriste** et, pour d'autres, n'a **pas assez de liberté** de parole sur l'eau.

I

D

P

A

Un système de surveillance et d'alerte agit en permanence. Il déclenche le passage vers un système d'action de rétablissement de la qualité.

I

D

P

A

Ce système est organisé au sein de l'Etat

- L'ARS **teste, instruit et alerte** le Préfet sur la qualité de l'eau.
- La Mission inter-services de l'eau et de la nature, animée par la DDT, assure la **coordination des services de l'Etat** sous l'égide du Préfet.
- **L'Etat, par la voix des préfets, est moteur** pour porter le sujet et **amener les collectivités à se saisir du problème**, à travers un classement en bassin de captage prioritaire.
- Cette action s'inscrit en référence à la **Charte départementale des bassins d'alimentation de captage** de 2016.
- L'Office Français de la Biodiversité **procède également à des contrôles**, avec, pour certains, une rigueur qui peut démobiliser certains élus. Certains soulignent au contraire l'insuffisance des moyens dédiés au contrôle.

I

D

P

A

L'activation du système d'action pour le rétablissement de la qualité de l'eau : une préoccupation qui tombe sur l'élu.

- Pour beaucoup, cette alerte par les services de l'Etat (ARS, DDT) **amène une demande de qualité et d'action sur le territoire**
- ... sans s'accompagner de suffisamment de moyens.
- Dans ce contexte, le positionnement des collectivités est divers :
 - Pour certains, **le retour à la normale** de la qualité de l'eau **dépend surtout du dynamisme et des travaux de la collectivité ;**
 - Pour d'autres, **les collectivités locales ont du mal à être actives**, si elles ne sont pas accompagnées...
 - ...et beaucoup d'élus estiment **ne pas avoir les leviers pour agir** et se retrouvent **isolés** face aux problèmes de pollutions de captage.
- Ils bénéficient cependant de **l'appui de l'Agence de l'eau.**

I

D

P

A

Des actions autour des bassins de captage financées et cadrées par l'Agence de l'eau.

- L'Agence de l'eau **finance les mesures curatives et préventives**, les aides aux collectivités et les aides à l'agriculture.
- Elle agit dans le cadre de **programmes qui lui sont propres... ..**
- **Ceux-ci sont** perçus par certains comme **trop restrictifs et centrés sur l'eau...** « *Une seule entrée sur la qualité de l'eau, ce qui ne permet pas de regarder tout le système qui gravite autour d'une exploitation* ».
- Selon certains, la mise en place **d'une animation agricole est un préalable** à tout soutien ...
- y compris pour des solutions techniques comme l'interconnexion.
- Pour d'autres, **ceci pousse à faire de l'animation agricole sans vraiment en vouloir** et à privilégier des logiques d'économie sur le poste budgétaire qu'elle représente.

I

D

P

A

Un questionnement autour de la forme et de l'évaluation des actions de l'Agence de l'eau.

- Pour certains, l'Agence de l'eau **évaluait** les actions par l'examen des **moyens** engagés (nombre d'hectares en MAE, par exemple), ... elle **tend à passer** à une évaluation par des **objectifs** à atteindre.
- Cette évolution est décrite par certains comme **déstabilisante** pour les animateurs agricoles, qui doivent animer la définition de ces objectifs.
- Pour d'autres, l'enjeu est surtout de **faire correspondre les outils de l'Agence aux dynamiques et aux temporalités du territoire... :**
 - Avec des outils de financement qui **s'arrêtent trop tôt**.
 - Une action est évaluée comme **trop descendante et verticale** - sans conscience du temps politique – et avec trop changements de direction pour permettre d'installer une politique.
 - des process et définitions **qui précèdent la construction de ce qui fait problème là où celui-ci se joue.** *« Il n'y a pas le temps de se poser au niveau territorial pour s'accorder sur quoi l'on parle et vers quoi l'on veut aller ».*

I

D

P

A

Rétablir la qualité de l'eau au robinet plutôt (ou avant que) dans la nappe : le curatif

- L'option curative se présente naturellement aux collectivités, est efficace et peut être mise en œuvre d'une **façon relativement unilatérale**.
- Pour certains, ceci **coûte cher et pose un vrai questionnement philosophique**. « *On choisit toujours des solutions très chères pour dépolluer plutôt que d'éviter la pollution.* »
- L'autre option est de **fermer un captage**, une solution **extrême** et souvent **mal-vécue**, qui joue aussi sur l'identité du territoire. « *C'est le côté Manon des sources, c'est mon captage* ».
- ...compensée par des **interconnexions** pour arriver à une eau de qualité au robinet.

Des actions de pis-aller qui ne résolvent pas les problèmes à long terme

- Certains communes ont eu recours à des bouteilles d'eau ponctuellement, ce qui inquiète les élus et les habitants
- Des dérogations temporaires sont accordées à certains communes par l'Etat
- Pour certains, faire curatif comme pis aller (fermeture de captage, interconnexion, traitement) empêche de faire du préventif, de s'occuper du long terme.
- Pour d'autres cela permet de gagner du temps mais cela ne traite pas le problème de fond.
- La pénalisation des collectivités, l'interdiction de délivrer de l'eau pousse finalement aussi à mettre en place du curatif.

I

D

P

A

La mise en place des démarches préventives BAC prioritaires.

- Après une alerte, par les services de l'Etat et une définition en captage prioritaires.
- Les élus sont mobilisés pour apporter une réponse locale, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau.
- Ceux-ci mandatent un opérateur (bureau d'étude privé, Chambre d'agriculture, ...) pour conduire des études préalables (état des lieux) et **animer une démarche de co-construction d'actions préventives.**
- Des réunions sont organisées, auxquelles sont invités les différentes parties prenantes (élus, agriculteurs, bureau d'étude, services de l'Etat, entreprises et coopératives, etc..).



Les démarches BAC : quelques bénéfiques et des résultats jugés insuffisants

- Des **démarches considérées par beaucoup comme des échecs**. « *Les opérations sur les captages prioritaires ne marchent pas très bien sur l'Armançon* ».
- Une **difficulté à s'accorder sur des solutions** pouvant être mise en œuvre.
- Pour d'autres, ce sont **des expérimentations intéressantes** avec résultats au bout de 2 ans, avec des programmes d'action sur ¼ des BAC, dont certains sont souvent évoqués (comme celle engagée sur Lasson, ou à Brienon-sur-Armançon, bénéficiant de l'appui de l'INRA).
- et qui ont un effet en termes de prise de conscience.
- Pour beaucoup **les études BAC achoppent sur la non-participation des agriculteurs et des élus**.

I

D

P

A

Les démarches BAC, un enjeu très fort autour de la relation aux agriculteurs

- Pour certains, **les agriculteurs n’y sont pas vraiment écoutés** : « *on veut leur imposer des solutions comme le Bio ou la mise en herbe* ».
- D’autres évoquent la nécessité de montrer aux agriculteurs **qu’ils ne sont pas les seuls** à faire des efforts.
- Certains remarque un **travail d’animation très important**, avec la nécessité de rencontrer chaque agriculteur et d’avoir aussi des temps réunissant les agriculteurs, parfois sans les élus pour qu’ils puissent s’exprimer.
- Mais d’autres évoquent **un turn-over des animateurs**, qui dessert les démarches...
- Et pour certains, l’absence d’une **phase de co-construction** d’une réelle vision de territoire incluant l’eau pose problème.

I

D

P

A

Des questionnements sur la mobilisation de l'animation agricole

- Le métier d'animateur agricole est décrit par certains comme **un travail de précision et de diplomatie** : il s'agit de créer les conditions pour être habilité à donner des idées, sans forcer, dans l'intimité de la décision agricole.
- Il suppose une **base technique pointue**, pour discuter avec les agriculteurs, et **beaucoup d'écoute**.
- Pour certains, une **confusion existe sur le métier d'animateur agricole** : bien que soutenu par l'Agence de l'eau, **celui-ci est peu défini**, avec une vraie difficulté à en objectiver le profil attendu et, par ricochet, à le financer :

« La clé, c'est compréhension et écoute...c'est saisir les moteurs...C'est une question de temps et de tournure d'esprit, ce n'est pas inscrit dans les postes financés par l'Agence de l'eau. »

I

D

P

A

Un certain nombre d'acteurs évoquent une action « macro » conduite sur un territoire voisin, le PETR Nord Yonne.

- Le PETR Nord Yonne a signé **un accord de réciprocité** avec Paris, avec l'implantation d'agriculteurs bio dans les champs captants d'Eau de Paris, avec des volumes de vente en bio pour les cantines.
- Pour certains, cet accord est parti du constat que **le territoire subissait ses relations** avec l'Île de France (prélèvement de sable, inondations, fourniture de main d'œuvre, etc.) et qu'il importait de se positionner à égalité de dignité.
- Il s'agit **d'un accord global**, incluant la nourriture, le bio sourcé, mais aussi la promotion de l'Yonne à Paris.
- Il se place dans le cadre de la loi Egalim qui définit les circuits courts jusqu'à 200 km.
- C'est un accord de **marché pluriannuel** et non pas une subvention. « Un agriculteur demande à vivre de sa production et pas de subventions ».
- Celui-ci est **évalué diversement** : positivement pour les uns, difficilement transposable pour d'autres (du fait de la spécificité de la ressource financière parisienne).

I

D

P

A

D'autres actions systémiques sont évoquées

- Sur le **Chablisien**, un travail sur les BAC visant à articuler quantité et qualité de l'eau, avec les services de l'Etat.
- La Chambre d'agriculture déploie sur le Tonnerrois le **projet 360**, encore en cours.
- Une charte autour des pratiques culturelles autour d'Auxerre a été élaborée, mais sans recueillir autant de signataires agricoles que ce qui était souhaité.
- Des démarches en Côte d'Or : sur le prix de l'eau (**SESAM**), sur des alternatives « agricole » (**collectif RISOME à Mâlin**).
- Au niveau national, le **projet Ecophyto** est évoqué, mais ne donne pas les résultats escomptés.
- Un certain nombre de participants **accueillent très positivement la présente démarche de facilitation stratégique**, évaluée par un certain nombre de participants comme une démarche « macro » allant dans la bonne direction.

I

D

P

A

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SYSTEME D'ACTEURS ACTIFS



Pour les uns, un système foisonnant et peu visible

- Pour certains, **les acteurs travaillent ensemble** dans une **procédure rodée** (BAC prioritaire), mais sur la crise plutôt que sur le projet commun....
- Et qui, tout en expérimentant, ont **du mal à passer à l'action**.
- D'autres évoquent un système d'acteurs **foisonnant, peu visible** et traversé par la question de la qualité de l'eau.
- Où la **gestion effective** résulte des actions de **plusieurs types d'acteurs** (Etat, élus, agriculteurs, collectifs, etc...) et **passé largement inaperçue** des autres acteurs...



Pour d'autres, le système fonctionne en silo ou par binôme ou trinômes : monde agricole d'un côté, administration, population, et les élus au milieu.

- Certains acteurs relations sont décrites comme descendantes (ARS, ...)...
- Tandis que certains, les administrations sont cloisonnées, même si des rencontres ont lieu au sein de la Mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN)..
- Pour d'autres, les élus ont du mal à coopérer sur cette question.
- Certains décrivent **un système d'acteurs actifs qui fonctionne par binômes (SMBVA/Agence...), ...**, sans coopération d'ensemble à réelle portée stratégique . «...*Nous ne savons pas travailler ensemble* ».
- Pour certains, **le monde agricole est réticent à travailler avec les élus et le SMBVA, et d'investir la problématique de l'eau.**

I

D

P

A

Pour certains, un système traversé par la question de l'implication et de la confiance.

- Pour certains, le système est marqué par **l'incompréhension entre acteurs et freine au changement.**
- ...et les **collectivités locales ne sont pas du tout engagées**, avec des élus sentant une perte de maîtrise du sujet. « Ils sont même absents des réunions de BAC... à part un maire qui est là parce qu'agriculteur ».
- Pour certains, les **associations de défense de l'environnement sont peu visibles** dans les réunions de BAC....
- Du côté **agricole**, certains évoquent **un système instable**, dont la logique **se retourne contre ceux qui le suivent** : les injonctions d'aujourd'hui peuvent devenir les accusations de demain.
- D'autres ajoutent que les mesures rendues obligatoires par la présence d'un captage ne sont pas toujours mises en œuvre avec enthousiasme
- Pour d'autres, **les actions engagées sur l'agriculture ont été coercitives.** « On tapait sur les agriculteurs »
- D'autres soulignent que **l'action d'agriculteurs « moteurs »**, « tête de pont », entraîne les autres dans le changement de pratiques...
- Certains exprime une **Crainte quant à la posture de dialogue de l'Etat** : le volontaire peut-il devenir obligatoire ?

I

D

P

A

Pour d'autres, une question et une prise en charge structurées par la vision institutionnelle de la qualité de l'eau

- Des « moteurs » arrivent à interagir avec les services de l'Etat, comme les Chambre d'agriculture et les syndicats agricoles, au coté d'acteurs plus lointains comme le SMBVA ...
- Pour certains **l'Etat et l'Agence imposent leur vision du problème**, sans que ne soit construit au niveau du territoire d'objectifs et de désir communs.
- Pour certains, **au lieu de répondre à un problème effectif territorial, les collectivités répondent aux systèmes de l'Agence de l'eau.**
- *« Une collectivité qui cherche ses solutions à elle pour régler les problèmes. Elle a des écueils parce que ça ne rentre pas dans les cadres... »*
- **Ceci ne permet pas d'évaluer les actions en fonction de leur impact territorial** : « Les agriculteurs ont sorti un certain nombre de mesures qui n'ont pas été évaluées par rapport au résultat demandé. »

I

D

P

A

La place en creux du rôle d'assembleur

- Un système d'acteurs compliqué par la **fragmentation géographique**.
- Une notion de **gestion collective de l'eau arrivée très tardivement** dans l'Yonne, avec une **habitude de gestion autonome** des petites communes.
- Certains soulignent une **coexistence de plusieurs niveaux institutionnels** où pourraient se tenir les mêmes discussions avec des réponses différentes.
- ... et **un jeu s'est instauré entre l'Etat et les Elus dont il est difficile de sortir...**
- Pour d'autres, le système est faible, avec une répartition des acteurs mal connue, ce qui donne **d'autant plus d'importance au rôle d'assembleur**.
- Mais le fait que les communes de l'Armançon se soient saisies de la question par un **audit est reçu comme une bonne initiative**. « Cela devrait se faire sur les autres bassins du département ».

I

D

P

A

EVALUATION



Pour certains, l'action du système d'acteurs est efficace.

- **L'eau potable est fournie.**
- Pour certains, **le système de définition réglementaire** des normes est un système qui **fonctionne** et garantit cette qualité...
- ... d'autres estiment que **la pollution aux nitrates est stabilisée** dans la vallée de l'Armançon.
- Les **actions d'incitations financières de l'Agence de l'Eau et d'Eau de Paris sont jugées efficaces** dans le sens où les aides ont déclenché des conversions d'exploitations agricoles en agriculture biologique mais l'efficacité pose question : à quel prix et pour combien de temps ?
- Pour d'autres, cette prise en charge est **partiellement efficace** **mais les problèmes qui peuvent subsister peuvent être résolus** par des raccordements ou du traitement.

I

D

P

A

Pour d'autres, elle ne suffit pas à rétablir la qualité de l'eau et souffre de contradictions internes

- Pour beaucoup, **une prise en charge insuffisante ou superficielle**, trop lente, et un accent mis le curatif qui coûte cher et réduit les marges de manœuvre.
- Pour certains, ce qui est en jeu est **à la fois la perspective sur l'action et le rapport aux agriculteurs**, qui pose problème : curatif ou préventif ? Qui est légitime pour entrer dans l'intimité des exploitations ?
- D'autres évoquent **des actions sans suivi, plus calées sur les rythmes de financement que sur ceux du problème...**
- ...et un « **prix de l'action** » préventive qui peut être **bloquant**.
- Pour d'autres, la prise en charge bute sur le fait que **les acteurs ne se parlent pas**, parfois faute d'un porteur de projet qui permette de **structurer le travail en commun...**
- ...tandis que **des acteurs essentiels peuvent faire défaut** (élus parfois peu impliqués, filières aval absente, positions décrite comme bloquante de certains acteurs agricoles).
- Pour certains, les plans d'actions **manquent d'ambition**, par manque de connaissance ou par peur de l'affrontement et se restreignent aux BAC ou à une échelle trop générale.

I

D

P

A

Pour certains, l'action fondée sur la norme seule est contreproductive et la démarche de facilitation tombe à point nommé.

- **Pour certains, l'Etat a réussi à faire évoluer certaines industries agro-alimentaires**, tandis que le Grenelle de l'environnement est perçu comme un échec...
- Pour d'autres, **l'action fondée seulement sur des normes à atteindre peut-être contreproductive face à la réalité des situations.**
- *« cela ne sert à rien de faire de la norme, il faut faire progresser les gens avec les marges de manœuvre qu'ils ont. »*
- Pour certains, l'on arrive à **la fin d'un système**, la démarche de facilitation arrive à point nommé pour faire autre chose, autrement.

I

D

P

A

Les mots et les visions de la qualité ne sont pas toujours les mêmes

- Ce qui est une **qualité pour les uns** est un **facteur d'incertitude pour les autres** :
 - L'amélioration continue de la norme est un facteur de qualité pour les acteurs publics concernés (ANSES, ARS, etc...)
 - La fluidité de la norme qui en résulte est un facteur d'insécurité pour d'autres acteurs concernés, en particulier les agriculteurs.
- La qualité de l'eau à reconquérir est en priorité pour certains **celle de l'eau au robinet** et pour d'autres **celle de l'eau dans la nappe**.
- Le **terme de «préventif» fait l'objet de plusieurs usages** :
 - Pour certains, « préventif » signifie « éviter la pollution avant qu'elle ne se produise » (piloter la qualité).
 - Pour beaucoup d'autres, « préventif » signifie « rétablir la qualité de l'eau en interrompant le processus de dégradation ».

I

D

P

A

La qualité de l'eau, une réalité micro-macro...

- La production de la qualité de l'eau est le résultat d'une équation complexe micro-macro :
 - elle dépend des choix et pratiques d'une multitude d'acteurs (agriculteurs, élus, propriétaires d'assainissement).
 - ces acteurs opèrent des choix libres sur leur pratiques...
 - qui sont indissociables de réalités « macro » (marché mondial des céréales, réglementation, ...), qu'ils évaluent et auxquelles ils s'adaptent.
- Et « en temps normal », chacun gère plus ou moins **librement** son équation à côté des autres.
- La question de la qualité de l'eau dépend donc beaucoup d'un **équilibre « micro-macro » à trouver**, où chacun puisse à la fois être dans un bon équilibre avec le macro et être acteur de la qualité de l'eau sur le territoire.

I

D

P

A

Le rétablissement de la qualité de l'eau est abordé comme un enjeu local structuré par les acteurs « macro »

- Le problème est largement défini à un étage « supra » (Etat, Agence, Charte...) et revient sur le territoire.
- L'élu est « activé » et doit à son tour « activer » un système d'acteurs, qui n'avait pas forcément l'envie et l'habitude de travailler ensemble...
- ... sur une question prédéfinie, qui prépositionne des objectifs.
- Les différents acteurs sont donc engagés à résoudre un problème avec des objectifs et une équation qu'ils n'ont pas construit...(répondre aux normes...) avec une relation à la situation globale constante.
- Le système vise à **répondre à des situations locales**, et pas à **permettre au territoire de piloter l'équilibre global qui permettrait de poser différemment la question des pratiques agricoles**.
- Chacun est donc renvoyé aux échec dans son silo, ou à des réussites très localisées.

I

D

P

A

Une incertitude sur la qualité
et la quantité d'eau sur le
territoire au regard des
dynamiques actuelles qui fait
de l'eau potable un sujet
éminemment stratégique pour
les années à venir

Prospective

I

D

P

A

Des BAC au niveau mondial, une problématique transverse dont le territoire de projet n'est pas clairement défini (horizons spatiaux)

- **Des horizons spatiaux définis au niveau d'entités hydrologiques à différentes échelles (BAC, Bassin Versant de l'Armançon...)**

Certains replacent le problème dans un système **national et mondial** qui conditionnent les actions **locales**, d'autres précisent cependant qu'« *il faut rester raisonnable, même si le problème est global, il faut d'abord agir au niveau local.* »

- **Certains évoquent la nécessité de penser au-delà des entités hydrologiques pour réfléchir aux nouveaux débouchés pour les agriculteurs.**

- **L'intercommunalité : espace future de la compétence « eau » est identifiée comme une échelle pertinente par certains pour poser le problème car « *suffisamment grand pour que ce soit pertinent mais suffisamment petit* ».**

- **Plusieurs estiment qu'il est nécessaire de considérer plusieurs horizons simultanément.**

- « *il faut agglomérer la situation très locale et voir cela très globalement* ».

- **Le territoire de projet pertinent n'est pas clairement identifié.**

- **L'Europe et la Région sont mentionnées comme des espaces de financement par certains, d'autres identifient le Département et la Région comme des espaces de dialogue.**

I

D

P

A

Une nécessité d'agir maintenant pour beaucoup et des résultats effectifs sur la qualité de l'eau visibles à long terme (horizons temporels)

- **Incertitude, une urgence dont on ne se rend pas compte.**
- **Court terme**
 - **Une nécessité d'agir dès maintenant** avec l'enjeu de voir des résultats à court terme pour garder les acteurs mobilisés sur les actions.
 - **Des échéances réglementaires structurantes** : nouvelle PAC 2023, compétence eau aux EPCI en 2026, atteinte des objectifs de bon état écologique des masses d'eau fixés par l'Europe en 2027.
- **3 – 10 ans : Minimum 3 ans pour engager des projets de territoire et 10 ans pour voir des résultats sur les masses d'eau + renouvellement des générations dans le milieu agricole.**
- **10-15 ans pour développer la solidarité territoriale (via une harmonisation des prix).**
- **20-30 ans pour voir des évolutions positives sur la qualité de l'eau.**
- **A plus long terme** : l'intégration des impacts du **changement climatique** sur la ressource en eau, sachant que, pour plusieurs audités, **il faut agir dès maintenant car les effets se font sentir aujourd'hui.**

I

D

P

A

Le scénario tendanciel : une
amélioration (trop?) lente de la
qualité de l'eau potable et
beaucoup d'incertitudes

I

D

P

A

Dans le territoire, la qualité de l'eau s'améliore mais peut-être pas assez vite

- Pour la plupart des acteurs rencontrés, « *on ne reviendra pas en arrière* », il y a la volonté d'agir de tous les côtés, on est dans la bonne direction.
- Pour certains, le changement de génération en agriculture va accélérer les choses.
- Beaucoup voient une mobilisation des acteurs concernés, avec des résultats modérés, la résolution des problèmes qui peuvent l'être.
- Mais peut-être qu'on ira pas assez vite, où qu'on n'ira pas au bout des choses.
- Certains parlent ainsi d'évolution lente, d'immobilisme.
- Il ne se dégage pas de réelle stratégie dans le territoire.
- Les grandes évolutions (agricoles, climatiques, administratives) sont subies.

I

D

P

A

Au niveau global, plus d'incertitudes et de pessimisme

- Le changement climatique est un facteur incertain aggravant pour la qualité de l'eau.
- Des changements trop fréquents, au niveau administratif, économique et climatique, ne permettront pas d'avoir une vision claire des résultats.
- En matière de financement, le risque est de devoir à un moment prendre des décisions radicales sur le prix de l'eau par exemple.
- Certains sont ainsi beaucoup plus pessimistes, tout en considérant qu'on gardera une eau potable : c'est la qualité de vie en général du territoire qui va se dégrader du fait de facteurs extérieurs et d'absence de stratégie commune pour y faire face.

I

D

P

A

Le scénario négatif : l'amélioration de la qualité de l'eau potable n'est plus un objectif politique et les qualités du territoire se dégradent fortement

NB : Pour certains, il n'est pas possible d'envisager un scénario noir.

I

D

P

A

Un retour en arrière politique, agricole et sociétal

- Les personnes auditées décrivent un scénario où la volonté d'améliorer la qualité de l'eau potable n'existe plus politiquement, au niveau du territoire et au niveau national :
 - Un rétropédalage, avec un divorce entre territoire et agriculture, accompagné de la destruction de la qualité de l'eau.
 - On ne mise pas vraiment sur les alternatives réelles, on entretient le même système qui a dégradé l'eau, on n'aide plus.
 - La solution des retenues collinaires est plébiscitée au niveau politique, privatisant ainsi une partie de l'eau et induisant une concentration accrue des polluants dans l'eau.
 - Arrêt des actions de sensibilisation, l'information sur la qualité de l'eau est noyée dans les autres.
- « *Ce serait de revenir aux pratiques d'il y a vingt ans* »

I

D

P

A

L'administration est isolée, les problèmes stratégiques du territoire augmentent

- Les administrations décrivent un scénario où ils ne peuvent plus faire leur métier :
 - Une perte d'adhésion des acteurs à la vision portée par l'Agence de l'Eau et l'ARS qui n'ont plus de moyens pour agir.
 - La qualité de l'eau n'est pas assez bonne, l'Etat est obligé de reprendre la main en mode régalien, les contraintes s'accumulent.
 - On ne donne plus les moyens d'animation, on est sur du contrôle classique de l'Etat avec une dégradation du métier de fonctionnaire.
- Les problèmes stratégique du territoire augmentent :
 - La démarche de facilitation ne donne que quelque chose de vague et les gens se découragent, l'eau potable reste une « épine dans le pied ».
 - Les usines de purification d'eau se multiplient, ce qui signifierait pour certains que l'agriculture et la population ont divorcé.
 - Les problèmes d'approvisionnement en eau potable de certaines collectivités deviennent critiques.
 - Il y a tellement de contraintes pour l'agriculture qu'une partie des terres sont abandonnées, l'élevage disparaît.
 - Le réchauffement climatique n'est pas anticipé et accroît les problèmes.

I

D

P

A

Le scénario positif est difficile à dessiner, il ne se limite pas à l'amélioration de la seule qualité de l'eau potable

I

D

P

A

Un scénario positif difficile à dessiner...

- Plusieurs personnes auditées ont constaté la difficulté à construire ce scénario positif.
- Bien sûr, il comporte une amélioration de la qualité de l'eau potable, et plus vite que prévu.
- Mais au-delà de cet objectif, il est difficile de décrire précisément une évolution dans un contexte vu par beaucoup comme très incertain.
- Certains sont d'ailleurs demandeurs de la réalisation d'un diagnostic complet préalable avec projections climatiques ... pour calibrer les actions à faire sur le territoire.

...qui pourrait passer par une amélioration concomitante de toutes les qualités du territoire

- La qualité de l'eau potable est facteur de projet pour le territoire.
- Pour d'autres, le scénario positif est celui de la santé de l'agriculture, plus qualitative pour le territoire, plus productive, mieux ancrée sur le marché européen.
- Pour d'autres, le scénario positif est multifactoriel et multi-acteurs. Il nécessite un dialogue généralisé et la mobilisation de tous :
 - « *Que chacun prenne un bout du sujet et que l'on arrive à fonctionner tous ensemble.* »
 - « *Que l'on ait une action commune évaluée, où la progression soit visible et mesurable.* »
- Des projets de territoire sur l'eau qui cultivent la confiance entre les acteurs, où l'Etat favorise les processus, où personne n'est stigmatisé.
- Un système national d'aide stable et plus souple.

I

D

P

A

Enjeux

Certains enjeux sont mentionnés par beaucoup d'audités :

- Préserver l'eau, qualitativement et quantitativement
- Avoir un portage politique fort et la capacité d'élaborer des stratégies cohérentes à long terme (aménagement du territoire, eau potable, santé, alimentation...)
- Sensibiliser aux bonnes pratiques (agriculture, forêt, particuliers) pour inciter aux changements de pratiques

D'autres enjeux sont également cités plusieurs fois :

- Se donner les moyens financiers et humains pour accompagner les changements de pratiques à tous les niveaux
- Développer de « nouvelles » filières agricoles
- Objectiver les données et partager le diagnostic pour passer à l'action et mieux gérer l'eau

Certains enjeux sont mentionnés de manière plus anecdotiques :

- Être attentif et vigilant sur le prix de l'eau : dualité entre le maintien d'un prix acceptable par tous et l'idée d'harmoniser le prix de l'eau pour des raisons de solidarité (ce qui induirait d'augmenter le prix de l'eau pour certains territoires)
- L'équilibre des enjeux, la qualité de l'eau en équilibre avec la production agricole. « Que l'on puisse encore produire sur le territoire ».
- Gestion de la tension entre acteurs sur le sujet
- Travailler sur le PSE (Paiement pour Service Environnementaux)

I

D

P

A

Menaces

- **L'inaction, le statu quo**, notamment à cause de moyens humains ou financiers qui restent insuffisants à l'avenir.
- Le **changement climatique** et les sécheresses qui aggravent les problèmes de pollution.
- Des **décisions politiques** qui iraient à contre-sens d'une prise en charge durable de l'eau.
- **Menaces relatives aux changements de pratiques agricoles** (non reconnaissance des efforts fournis, le manque de résultat qui menace la continuité des aides ...).
- **Menaces économiques pour l'agriculture** (dévalorisation des produits bio si trop d'offres par rapport à la demande...).
- **Des menaces du côté des consommateurs** : incompréhension du consommateur face à la confusion des informations
- Le **manque d'informations**
- Une **agressivité ambiante**, des comportements violents
- La **perte de proximité** dans les démarches collectives
- La **rupture du dialogue**, alors que des démarches se mettent en place.
- Qu'une approche écologiste extrême fasse basculer dans le scénario noir en **brisant les équilibres**
- Certains ne voient pas de menaces, sinon géopolitiques.

I

D

P

A

Atouts

- Beaucoup parlent d'un « **territoire favorable** ».
- Beaucoup d'audités soulignent que « **tout le monde** » (agriculteurs, élus, population...) **est en train d'intégrer des données qui poussent à avancer** : relocalisation de l'économie, changement climatique, ...
- Certains mentionnent des **atouts spécifiques à l'agriculture**
 - *Les agriculteurs qui ont changé leurs pratiques et entraînent leurs collègues dans cette dynamique*
 - *La logique de l'agrandissement des exploitations est peut-être en train de s'inverser*
- D'autres atouts ayant été mentionnés par un seul audité à chaque fois
 - Les **élus multi-casquettes** qui facilitent le partage des informations.
 - L'amélioration de la qualité de l'eau potable permet d'améliorer d'autres facteurs comme le bien-être et le mieux vivre pour tous.
 - L'eau, un **bien commun**.
 - La France reste un pays agricole, capable de nourrir ses habitants et rompu au « système D » pour sortir des crises.
 - L'intelligence humaine et la science
 - Pour les acteurs privés, l'argument d'économie financière est un levier fort pour favoriser l'action.

I

D

P

A

Le point de vue de l'équipe d'audit

- **Ni les scénarios négatifs, ni les scénarios positifs semblent réalistes** aux acteurs : une dégradation franche ou une amélioration franche de la qualité de l'eau potable et du territoire en général sont difficiles à envisager pour les personnes interrogées.
- Cependant, **le scénario tendanciel, s'il est le plus réaliste, reste souvent insatisfaisant**, les pesanteurs persistent et la contrainte domine dans la gestion de la qualité de l'eau potable.
- De plus, le territoire du bassin versant de l'Armançon, comme beaucoup de territoire ruraux fait face à **des défis stratégiques** sur l'eau, sur la qualité de vie, sur le vivant en général dont tous les acteurs interrogés ont conscience.
- Cette prise de conscience des enjeux stratégiques pour le territoire reste **le meilleur atout pour avancer ensemble** vers des propositions d'actions réellement partagées.

I

D

P

A

Une nécessité d'agir ensemble pour passer d'un problème « agricole-agricole » à un projet de territoire plus global

Proposition d'Actions



Des exigences qualités diverses mais compatibles entre elles

- Pour beaucoup : agir ensemble, dans le dialogue, la compréhension et le respect.
- Certains insistent sur le fait que les solutions doivent être « donnant-donnant », on ne peut pas obtenir de résultats par l'autorité.
- Agir dès maintenant en veillant à garder une capacité d'anticipation sur les enjeux stratégiques sans se précipiter dans l'action (développement de filière par exemple).
- Sortir par le haut en préservant l'intérêt général et en agissant sur la qualité et la quantité avec de la souplesse pour s'adapter aux enjeux locaux.
- Partager des objectifs communs.
- Agir avec pédagogie et ne pas mettre les agriculteurs en accusation.
- Passer d'un problème identifié comme « agricole-agricole » à un projet de territoire qui va au-delà du monde agricole, avec une gouvernance clairement identifiée.
- Certains insistent sur le fait qu'il ne faut pas être dans le dogmatisme et d'autres sur l'humilité dont il faut faire preuve face à aux actions possibles, à ces questions techniques et complexes, qui engagent le savoir-faire professionnel des agriculteurs.
- Une personne auditée souligne que le maintien d'un prix de l'eau acceptable pour les consommateurs est une exigence qualité importante.

I

D

P

A

Objectifs qualités

- Pour certains, il est difficile de donner des objectifs concrets.
- Beaucoup d'acteurs ont donné des objectifs en matière d'eau (assurer dans le temps de l'eau en quantité et qualité, respect des normes sur la qualité et les prélèvements...).
- Ils sont souvent liés à des objectifs en matière agricole (diminution d'utilisation des pesticides, gestion efficace de l'eau, changement de pratiques ...).
- Et, pour certains, couplés à des objectifs en matière économique (relocalisation de l'économie, consommer plus localement de façon générale (pas que les collectivités) dans le territoire pour soutenir le changement de pratiques.
- Certains audités mentionnent l'acculturation des autres acteurs à la réalité de l'agriculture comme un objectif qualité, d'autres soulignent l'importance de reconnaître les efforts déjà faits.
- Certains expriment des objectifs en matière de gouvernance et de qualité relationnelle.
- Enfin, certains audités insistent sur la nécessité de définir une stratégie, d'autres sur la nécessité de déboucher sur des actions, avoir un panel de solutions et pas une solution unique.
- Pour un audité, l'objectif serait que la ruralité soit « mieux vécue ».

I

D

P

A

Mode d'action ensemble

- La grande majorité s'accorde sur la nécessité d'avoir un mode d'action ensemble, qui en fasse une question du territoire et permette une ligne directrice.
- Ils appellent de leur vœux que celui-ci soit « cousu-main » pour le territoire.
- Et qu'il s'appuie, pour certains, sur de la facilitation.
- La gouvernance et le portage politique du projet sont au cœur du mode d'action ensemble pour beaucoup d'audités.
- Pour certains, il sera nécessaire de trouver des nouveaux modes de mobilisation du monde agricole dans sa diversité.
- Pour d'autres, des complémentarités pourraient peut-être être inventées / développées entre agriculteurs.
- En toile de fond, le partage d'informations est important pour certains audités pour éviter d'être dans des logiques « lobbys contre lobbys ».
- Certains proposent de s'appuyer sur des consultants externes ou instituts techniques agricoles pour renforcer l'expertise locale sur la gestion de l'eau et l'agriculture.
- Enfin, un audité propose de mettre en place un dispositif qui permet de favoriser les projets du secteur économique, des habitants, des consommateurs.

I

D

P

A

Gammes d'actions à engager - Préambule

- Les acteurs macros étaient humbles sur les propositions d'actions, d'une part car une partie des audités ne connaissaient pas finement le territoire, d'autre part car les audités ont insisté sur le fait que les actions devaient émaner du territoire.
- En effet, un autre élément partageable est que ce ne sont pas les actions en tant que telles qui sont importantes mais la manière de les construire, ensemble.
- Certains insistent sur la nécessité d'avoir un état des lieux/diagnostic approfondi et partagé sur les pratiques et filières agricoles pour pouvoir préfigurer l'action. D'autres précisent qu'ils ont seulement besoin des grands chiffres sur les filières du territoire.

I

D

P

A

Gammes d'actions à engager - Synthèse

- **Consolider le travail sur les données/le diagnostic mais aussi sur les projections pour éclairer l'action future à l'aune du changement climatique**
- **Des participants proposent des actions de suivi, de recherche et de veille**
- **La pédagogie et la formation**
- **Inciter les personnes à moins consommer d'eau, à être économe en eau**
- **S'inspirer d'initiatives voisines et réfléchir de manière globale (intégration de territoires orphelins, mutualisation au niveau intercommunal)**
- **La dé-parcellisation, la co-construction, la facilitation**
- **Des actions pour améliorer la qualité de l'eau au niveau des captages**
- **Des actions aussi sur la quantité d'eau pour assurer l'approvisionnement en eau potable des communes**
- **Des solutions liées au foncier**
- **Des solutions de financement**
- **Sur les aspects agricoles**
- **Ouvrir les actions à la qualité de vie dans le territoire**
- **Des propositions de niveau national et européen**
- **Innover juridiquement et scientifiquement**
- **Industries : Via le plan de relance, l'Etat pourrait financer des choses sur les infrastructures**

I

D

P

A

Gammes d'actions à engager - Détails

Sur les aspects agricoles

- *Faire un diagnostic initial du territoire, de son agriculture, se mettre d'accord sur les potentiels et les objectifs*
- *Diversifier la gamme de production et favoriser la consommation locale*
- *Rechercher des moyens d'accompagner humainement et financièrement le changement de pratiques des agriculteurs*
- *Explorer un panel de solutions agricoles : le chanvre, la méthanisation, la réintroduction de l'élevage, le développement de la volaille (Pulkon)*
- *L'adaptation technique et le changement de pratiques agricoles*
- *Accompagner et soutenir financièrement les efforts*
- *Cela peut passer pour certains par un plan d'action agricole, accompagné de communication*

I

D

P

A

Chemin de changement

- Pour plusieurs personnes auditées, le chemin de changement passe par la sortie de la seule configuration Etat-Collectivités-agriculteurs
- Pour plusieurs participants, c'est aux élus locaux de se saisir de la question.
- Pour quelques acteurs, le point de départ serait la promotion de changement en agriculture, au premier rang desquels l'agriculture biologique, par la formation initiale et en montrant ce qui existe déjà.
- Pour certains, il faut rester concret sur chaque BAC.
- Pour certains, il faudrait commencer par revitaliser et appliquer le SDAGE.

I

D

P

A

Critères personnel d'évaluation de la réussite (1)

Pour certains, il porte sur la qualité intrinsèque de l'eau

- *Un eau conforme.*
- *Que la qualité de l'eau ne se soit pas détériorée et que la quantité d'eau ne soit pas en danger.*
- *Avoir une eau de qualité sans recourir à des moyens coûteux pour la potabiliser.*
- *Pour certains, c'est le rétablissement de la qualité de l'eau.*

Pour d'autres, ce qui importe c'est la prise en charge effective de la qualité de l'eau par les acteurs

- *Un engagement massif des acteurs, le niveau d'implication réel des acteurs.*
- *Tout le monde se met dans une démarche de progrès et tout le monde le reconnaît.*
- *Pour d'autres, l'établissement d'un dialogue durable et suivi d'effets à l'échelle du territoire.*
- *Un panel d'action émerge, partagé.*
- *Pour d'autres encore, une gouvernance efficace et resserrée.*

I

D

P

A

Critères personnel d'évaluation de la réussite (2)

Certains évoquent la confiance retrouvée : « une proportion importante de personnes qui ont confiance en l'eau potable », une consommation d'eau qui augmente chez les particuliers.

- *Confiance retrouvée*
- *Qu'il y ait une augmentation de la consommation d'eau chez les particuliers*

Certains évoquent la qualité de l'eau vécue positivement « Que les agriculteurs disent, voyez, nous produisons la qualité nous-même ».

- *Que le sujet de la qualité de l'eau soit repris par un groupe d'agriculteurs qui mette en place quelque chose, en reprenant eux-mêmes cet argumentaire : « Voyez, nous produisons de la qualité nous-mêmes ».*
- *Que le sujet vienne de manière positive dans la discussion avec les agriculteurs.*
- *Que tout le monde ait un peu changé*

Enfin, certains donnent des critères de réussite plus globaux, qui dépassent la question de l'eau

- *Les habitants sont contents de vivre dans le territoire, ils y vivent bien.*
- *Et... un territoire vivant avec des magasins et un bon équilibre entre ruraux et résidences secondaires.*

I

D

P

A

Pour l'équipe d'audit

- A ce stade de la démarche, les propositions d'action restent **génériques**.
- **Il est difficile de rentrer dans le détail** à partir du moment où il est important de faire du « cousu main » pour le territoire.
- **Ne pas plaquer une solution mais la faire émerger** semble être un principe d'action assez partagé.
- **Personne ne semble vouloir se cantonner à la question de la qualité de l'eau potable**, même si son amélioration reste un critère de réussite de la démarche très partagé.
- **Personne ne semble vouloir se cantonner à des actions sur les seules pratiques agricoles** même si celles-ci sont importantes.
- Il s'agit en quelque sorte, de **permettre aux acteurs d'être mieux « micro-macro acteurs » de la qualité du territoire** dans toutes ses dimensions actuelles et à venir : eau potable, qualité de vie, économie agricole, relation agriculture société, ruralité, adaptation au changement climatique...

I

D

P

A

Merci de votre
attention

Discussion

CONTACT



Vincent PUPIN

vincent.pupin@api-patrimoinescommuns.org

06 08 58 13 65



Site Internet :
api-patrimoinescommuns.org